

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET DE LOISIRS POUR 2025-2026

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (lundi, mardi, jeudi et vendredi)	
<p>Les inscriptions et les annulations sont possibles sur le portail famille jusqu'à 7 jours avant la date concernée. Toute demande hors délai doit s'effectuer par mail (administratif-jeunesse@saintdenisval.com) et reste soumise à un accord du service jeunesse. Sans réponse du service, l'inscription ou l'annulation ne sera pas prise en compte.</p>	
LES MERCREDIS	
<p>Inscription : *Inscription annuelle possible à partir de la première semaine des vacances d'été *Inscription occasionnelle jusqu'à 7 jours avant la date concernée</p>	<p>Annulation : jusqu'à 7 jours avant la date concernée (dans la limite de 3 annulations pour les inscriptions annuelles)</p>
LES VACANCES	
<p>Date limite d'inscription : les inscriptions sont ouvertes sur une période fixée par le service (voir le calendrier ci-dessous)</p>	<p>Date limite d'annulation = date limite d'inscription</p>
Période	DATE DE DIFFUSION : 3 semaines à 1 mois avant la date limite d'inscription
<p>Vacances de la Toussaint (du 20 au 31 octobre)</p>	<p>Inscription possible sur le portail entre le 1 er juillet et le 20 septembre 2024 (date limite)</p>
<p>Vacances de Noël (du 22 au 24 décembre)</p>	<p>Inscription possible sur le portail entre le 3 et le 21 novembre (date limite)</p>
<p>Vacances d'hiver (du 16 au 27 février)</p>	<p>Inscription possible sur le portail entre le 29 décembre et le 16 janvier (date limite)</p>
<p>Vacances de Printemps (du 13 au 24 avril)</p>	<p>Inscription possible sur le portail entre le 23 février et le 13 mars (date limite)</p>
<p>Vacances d'été (du 6 juillet au 31 août)</p>	<p>Inscription possible sur le portail entre le 20 avril et le 22 mai (date limite)</p>
<p style="text-align: center;">Modalités d'inscription :</p> <p>1) A partir du moment où votre dossier est à jour, vous pouvez générer votre activité puis réaliser vos inscriptions 2) Inscription à la semaine uniquement</p>	

Attention, bien que vous soyez inscrits dans les délais, l'acceptation de vos inscriptions se fait dans le respect des places disponibles et dans l'ordre d'arrivée.